



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Idriss WAHANGNI NANA [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue des Lilas, 34 à 6791 ATHUS, et cadastré 2e division, section B, numéro 876W7.

Le projet consiste en la **régularisation de la réfection des façades et du remplacement des menuiseries extérieures**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :
- Le coloris des menuiseries extérieures : bleu foncé.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02/11/2026 au 16/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 207/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 27/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser



Façade avant



Façade arrière